

Des mesures pour améliorer le hadj 2013

Selon le ministère en charge du pèlerinage, le regroupement des agences de voyage en équipe devrait apporter plus d'efficacité dans l'organisation du hadj 2013. Toutes les 12 agences sont autorisées à recruter des pèlerins. Cette mesure serait intervenue suite à la visite en Arabie Saoudite en mars dernier du ministre Bassolet des Affaires étrangères. Elle portait sur les problèmes récurrents constatés dans l'organisation du hadj au Burkina. Le ministre avait affirmé qu'il possède «un certain nombre d'éléments qui montrent que le Hadj burkinabè n'est

vraiment pas à l'image de ce que le pays donne à la communauté internationale et à l'Arabie Saoudite. » Il faisait observer que «les agences en charge d'encadrer les pèlerins viennent en même temps que les pèlerins et partent quelquefois avant que les pèlerins ne quittent. Ce qui occasionne des désagréments, des souffrances inutiles à des personnes, surtout celles ayant un âge relativement avancé».

Pour le hadj 2012, environ une centaine de pèlerins n'ont pas pu effectuer le déplacement des lieux saints de l'Islam. Les pèlerins sont souvent abandonnés à eux-mêmes dans les aéroports sans informations sur la date de départ. Les départs

comme le retour offrent des scènes pathétiques, surtout pour les personnes âgées. Les pèlerins burkinabè accusent souvent des retards sur le hadj. Le séjour sur les lieux saints est aussi un cauchemar. Le gouvernement impute la responsabilité de ces dysfonctionnements aux sociétés chargées de l'organisation du hadj. Les agences de voyage seraient réputées être des grands retardataires. Les données sur les pèlerins sont transmises à l'Arabie Saoudite à la dernière minute. L'arrivée tardive des informations sur les pèlerins met en difficulté les

organisateurs saoudiens et ne permet pas une meilleure prise en charge des Burkinabè. Cette mauvaise organisation qui a fait son lit au Burkina Faso depuis quelques années a affecté la réputation du pays auprès des Saoudiens. Ce qui a détérioré les relations de confiance entre des autorités saoudiennes et le Burkina. Le gouvernement a alors pris de nouvelles mesures pour mettre fin à la mauvaise organisation du hadj qui dure depuis des années. Pour remédier à ce laxisme, le gouvernement a demandé aux agences de transmettre la liste des

pèlerins burkinabè au plus tard trois mois avant le début du pèlerinage, c'est-à-dire s'inscrire avant la fin du mois de ramadan de cette année. Ce délai de trois mois devrait permettre de gérer les problèmes relatifs au transport, à l'hébergement et à l'encadrement en Arabie Saoudite. Les agences doivent également s'assurer que la location des bâtiments à la Mecque et à Médine correspond aux heures d'arrivée des pèlerins. Elles peuvent faire ces réservations de logement depuis le Burkina Faso.